

Eaux pluviales

OSONS DÉSIMPÉRMÉABILISER LES SOLS !



3 bonnes raisons

de déconnecter et d'infiltrer les eaux pluviales



Quand je permets à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol au lieu d'être collectée dans les réseaux unitaires, les avantages sont nombreux.

1

JE RÉDUIS LA POLLUTION

- Je collecte moins d'eau de pluie dans mes réseaux unitaires et je réduis leurs débordements quand il pleut.
- Je limite le ruissellement et le lessivage des polluants vers les cours d'eau.

2

JE FAIS DES ÉCONOMIES

- Je gère l'eau en surface avec des ouvrages moins coûteux en investissement et en entretien.
- Je réduis la taille de mes ouvrages d'assainissement et je traite moins d'eau dans ma station de traitement des eaux usées.

3

J'ADAPTE MON TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Je recharge les nappes en laissant s'infiltrer l'eau de pluie.
- Je contribue à réduire les îlots de chaleur urbains en végétalisant les zones d'infiltration pour plus d'ombrage et plus d'évapotranspiration. C'est bon également pour la biodiversité !



LES COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES

ANNECY (74)



LE SYNDICAT DU LAC D'ANNECY INSTALLE EN CENTRE-VILLE DES STRUCTURES ALVÉOLAIRES POUR RÉDUIRE LES DÉVERSEMENTS DES DÉVERSOIRS D'ORAGE.

LES EAUX PLUVIALES SONT DÉCONNECTÉES DU RÉSEAU UNITAIRE ET INFILTRÉES DIRECTEMENT DANS LA NAPPE DU FIER.



Les eaux pluviales seront acheminées dans des structures alvéolaires qui permettent le stockage de plus de 2 000 m³. Les puits d'infiltration se situent sous une école, un parking et des espaces verts de la ville. C'est l'eau de pluie de 33 000 m² de surface active qui ne rejoindra plus le réseau unitaire lorsque l'ensemble des travaux sera réalisé.

Pour l'instant, c'est une surface active de 24 300 m² qui est déconnectée du réseau unitaire et un volume de stockage de 1 600 m³ qui est créé sous l'école de la Plaine. Le reste des travaux est programmé en 2018 et 2019.

En centre-ville très dense, cette solution a été choisie car elle permet l'infiltration souterraine mais également de recharger la nappe du Fier.

Ces travaux coûtent 1,3 M€ et ont bénéficié d'une aide de plus de 600 000 € de l'agence de l'eau.



DAMPIERRE-SUR-SALON (70)



LA COMMUNE DE
DAMPIERRE-SUR-SALON,
DE 1 300 HABITANTS
EN HAUTE-SAÔNE,
RÉHABILITE SES RÉSEAUX
D'ASSAINISSEMENT ET FAIT
LE CHOIX DES **TECHNIQUES
ALTERNATIVES AU « TOUT
TUYAU ».**



Suite au schéma directeur d'assainissement, la commune a identifié des dysfonctionnements par temps de pluie. Pour les résoudre, elle fait le choix des techniques alternatives.

Rue du stade, les eaux pluviales sont déconnectées du réseau unitaire et envoyées dans un bassin de rétention et d'infiltration des eaux pluviales de type noue paysagère. La capacité de stockage de la noue est de 700 m³. En cas de fortes pluies, ce sont 1 100 m³ supplémentaires qui peuvent être stockés en débordant de la noue sur l'ensemble de la parcelle adjacente. Les travaux ont coûté 220 000 € financés à 50 % par l'agence de l'eau.

Au collège, une partie des eaux pluviales est récupérée dans une mare pédagogique de 15 m³ puis infiltrée dans une noue située à l'aval.



SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME (83)



LA COMMUNE DU
VAR DE 15 000
HABITANTS **ADAPTE SON**
URBANISATION POUR
RÉDUIRE LES VOLUMES
D'EAU DE PLUIE COLLECTÉS.



Depuis plusieurs années, la commune intègre la maîtrise des eaux pluviales dans les projets d'aménagement. Pour les aménagements urbains communaux, l'objectif est de réduire les volumes d'eau de pluie collectés dans les réseaux unitaires par des techniques de rétention à la source.

L'imperméabilisation du parking Raynouard est maintenant réduite aux seules voies de circulation. Les places de stationnement sont fractionnées par des noues d'infiltration enherbées de prairie méditerranéenne. Et sur les voies piétonnières et les places de stationnement, des matériaux spécifiques permettent l'infiltration.

Ces travaux ont coûté 350 000 € et ont bénéficié d'une aide de 127 600 € de l'agence de l'eau.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA STATION DES ROUSSES (39)



REGROUPANT 4
COMMUNES ET
UN PEU PLUS DE
6 500 HABITANTS,
ELLE **PRÉSERVE**
L'ENVIRONNEMENT.



La modernisation du centre polaire Paul-Émile Victor a été conçue dans un objectif de préservation de l'environnement.

Un toit végétalisé de 2 300 m² est installé permettant la déconnexion des eaux pluviales de toiture.

Ces eaux pluviales sont stockées dans une fosse de 30 000 litres et recyclées pour le chauffage, les sanitaires et le surfacage de la patinoire.

Ces travaux ont coûté 270 000 € et ont bénéficié d'une aide de 135 000 € de l'agence de l'eau.



(LE SAVIEZ-VOUS ?)



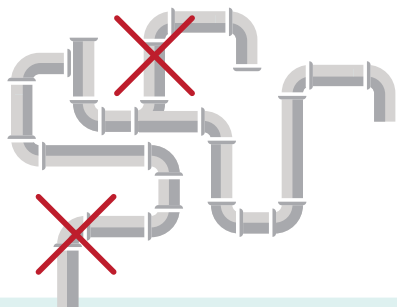
65 000

C'EST LE NOMBRE
D'HECTARES
ARTIFICIALISÉS
PAR AN EN FRANCE

20

millions de m³ par an

*Dans les bassins Rhône-Méditerranée
et Corse, c'est le volume d'eau usée
non traitée rejeté au milieu naturel
via les déversoirs d'orage.*



40%

C'EST L'ÉCONOMIE FINANCIÈRE RÉALISÉE PAR
LE DOUAISSIS (59) SUR LE FONCTIONNEMENT
DE SON SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT APRÈS
25 ANS D'ALTERNATIVE AU « TOUT TUYAU ».

85

C'est le nombre de collectivités des bassins
Rhône-Méditerranée et Corse pour lesquelles les
déversoirs d'orage débordent plus de 20 jours
par an dont **16 plus de 100 jours par an.**



Les aides de l'agence de l'eau

L'agence de l'eau accompagne vos projets de déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement avec ouvrages spécifiques d'infiltration : jardins de pluie, pavés drainants, tranchées drainantes, bassins d'infiltration...

QUEL TAUX D'AIDE ?

- L'agence apporte jusqu'à 50 % du coût des travaux.

POUR QUI ?

- Pour tous les maîtres d'ouvrage susceptibles de mener un projet d'aménagement urbain. Par exemple, les collectivités, les sociétés d'aménagement, les syndicats de transport.

COMMENT FAIRE ?

- Les dossiers de demande d'aides sont à télécharger sur www.eaurmc.fr et à envoyer à votre délégation régionale concernée.

> SIÈGE AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

2-4, allée de Lodz 69363 Lyon cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00

> DÉLÉGATION DE BESANÇON

Le Cadran - 34, rue de la Corvée - 25000 Besançon - Tél. : 04 26 22 31 00
Départements : 21, 25, 39, 52, 68, 70, 71, 88, 90

> DÉLÉGATION DE LYON

14, rue Jonas Salk 69363 Lyon cedex 07 - Tél. : 04 72 76 19 00
Départements : 01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74

> DÉLÉGATION DE MARSEILLE

Immeuble le Noailles - 62, la Canebière - CS90464 - 13207 Marseille cedex 01
Tél. : 04 26 22 30 00
Départements : 2A, 2B, 04, 05, 06, 13, 83, 84

> DÉLÉGATION DE MONTPELLIER

Immeuble le Mondial - 219, rue le Titien - CS59549 - 34961 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 26 22 32 00
Départements : 09, 11, 30, 34, 48, 66

Plus d'informations > www.eaurmc.fr